RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00352
Numéro SIREN : 378 724 629
Nom ou dénomination : CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2022 sous le numéro de dépôt 11447

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

cerfa

N°15949*04

Désignation de l'entreprise : SAS CELEBRITY — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT FERRAND — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 7 8 7 2 4 6 2 9 0 0 0 4 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2021

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 438	AG	3 438	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	433 333	AO		433 333
	Constructions	AP	1 733 333	AQ	379 368	1 353 966
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 241	AS	1 241	
	Autres immobilisations corporelles	AT	309 808	AU	154 136	155 672
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX	19 880	AY		19 880
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	7 242 139	CV	49 500	7 192 639
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	9 743 172	BK	587 682	9 155 490
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	251 770	CA	138 056	113 714
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	1 407 914	CE	15 263	1 392 651
	Disponibilités	CF	123 488	CG		123 488
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	15 991	CI		15 991
	TOTAL (III)	CJ	1 799 162	CK	153 319	1 645 843
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	11 542 335	1A	741 001	10 801 334

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CELEBRITY — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 660 400)	DA	660 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	292 000
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	66 040
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	7 035 049
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	896 142
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	8 949 631
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligatoires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 474 413
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	116 249
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 050
	Dettes fiscales et sociales	DY	219 380
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	9 990
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 622
	TOTAL (IV)	EC	1 851 703
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 801 334

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	513 743
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE** (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS CELEBRITY — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC				
	Production vendue biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue services *	FG / FH / FI	928 216			928 216
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	928 216			928 216
	Production stockée *	FM				
	Production immobilisée *	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)	FP				24 784
	Autres Produits (1) (11)	FQ				11
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				953 012
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FS				
	Variation de stock (marchandises) *	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FU				4 931
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	FW				136 525
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX				30 507
	Salaires et traitements *	FY				259 123
	Charges sociales (10)	FZ				101 888
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *	GA				136 728
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				1 273
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				670 975
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG				282 037
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				660 272
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				6 683
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				92 437
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				759 391
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ				145 784
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				32 262
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				178 046
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	GV				581 345
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW				863 382

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2022
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CELEBRITY — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	90
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	90
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-90
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-32 850
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 712 403
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	816 261
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	896 142

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	2 615
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	4 169
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	24 784
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amende	90	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 10 801 333,89 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 896 142,15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Impact COVID 19 :

L'activité de la société CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS consistant en la gestion et l'animation de filiales ayant des activités dans le secteur de l'Hôtellerie, de la Restauration et de l'Evènementiel, les activités du Groupe ont été fortement impactées depuis mars 2020 et également sur 2021 par la crise sanitaire liée au Covid 19 et les mesures prises au niveau gouvernemental pour lutter contre la propagation du virus.

En regard du caractère extrêmement évolutif de la situation et de l'absence de date permettant d'apprécier un retour à la normale, il est difficile d'en mesurer à date les impacts financiers à l'échelle du Groupe.

Toutefois, et afin de faire face à cette conjoncture, il a été mis en place dès le mois de mars 2020 et poursuivi sur 2021, un plan d'actions à l'échelle du Groupe, en utilisant les mesures suivantes :
- Recours à l'activité partielle, y compris le personnel de la société CHR attaché aux travaux d'animation et d'administration des différentes filiales,
- Obtention de prêts garantis par l'Etat au niveau des filiales d'exploitation, moyennant une enveloppe globale pour le groupe d'un montant de 2 650 k€,
- Obtention de différés dans le remboursement de certains emprunts souscrits par les sociétés du Groupe,
- Bénéfice du Fonds de Solidarité pour un montant global de 170k€ sur 2020 et 1 068 K€ sur 2021, cette aide n'étant pas fiscalisée.
- Bénéfice des mesures d'exonération des cotisations URSSAF et d'aide au paiement des URSSAF,
- Mise en place d'un programme de réduction des coûts.

Par ailleurs, l'évènement COVID-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur pour l'évaluation des actifs du Groupe, s'agissant notamment des titres de participation. L'existence d'un potentiel indice de perte de valeur a ainsi été examinée en relation avec les caractéristiques intrinsèques de chaque entité. Ainsi, et en dépit des impacts négatifs de la crise sanitaire sur le résultat annuel des sociétés du Groupe, il s'est avéré que les conditions d'exploitation et de rentabilité observées sur les filiales au titre des périodes non concernées par les fermetures totales ou partielles imposées par le gouvernement pour lutter contre la propagation du COVID 19, tendaient à confirmer la consistance de ces actifs. La direction du Groupe a ainsi estimé qu'aucune dépréciation d'actifs immobilisés n'était à constater en clôture des comptes annuels.

Présentation des comptes 2021/2020 :

Suite au changement de logiciel comptable sur l'exercice 2021, la présentation des comptes 2020 peut différer par rapport aux comptes annuels établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ce changement n'impact pas les comptes 2020 pris dans leur ensemble.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les

prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Matériels et outillages	8 ans
- Intallations générales	4 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau	4 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	3 438		
CORPORELLES	Terrains		433 333		
	Constructions — Sur sol propre		1 733 333		
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 241		
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers		4 000		
	Autres immos corporelles — Matériel de transport		201 818		
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique		104 925		3 783
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				19 880
		TOTAL	2 478 651		23 663
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		7 242 139		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		5		
		TOTAL	7 242 144		
		TOTAL GENERAL	9 724 233		23 663

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			3 438	
CORPORELLES	Terrains				433 333	
	Constructions — Sur sol propre				1 733 333	
	Constructions — Sur sol d'autrui					
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				1 241	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers				4 000	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				201 818	
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier			4 719	103 990	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes				19 880	
		TOTAL		4 719	2 497 596	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				7 242 139	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			5		
		TOTAL		5	7 242 139	
		TOTAL GENERAL		4 724	9 743 172	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 438			3 438
	TOTAL	3 438			3 438
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	301 945	77 422		379 368
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 241			1 241
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	4 000			4 000
	Matériel de transport	33 706	50 455		84 161
	Mat. bureau et informatiq., mob.	61 843	8 850	4 719	65 975
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	402 735	136 728	4 719	534 744
	TOTAL GENERAL	**406 173**	**136 728**	**4 719**	**538 182**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Produits financiers :
Sur l'exercice 2021, la société CELEBRITY Hôtels et Restaurants a perçu 660K€ de dividendes de ses filiales contre 1 496K€ sur l'exercice 2020.
Augmentation de capital de la SC ECURIE TREIZE HEUREUX en 2022 :
Sur l'exercice 2022, La société CELEBRITY Hôtels et Restaurants a souscrit à une augmentation de capital de sa filiale la SC ECURIE TREIZE HEUREUX pour 250K€. Cette souscription a été libérée par compensation de créance, à hauteur de 202K€, que le société CELEBRITY Hôtels et Restaurants détenait à l'encontre de la société ECURIE TREIZE HEUREUX. Le solde sera libéré ultérieurement.
En regard de cette décision prise par la direction de soutien financier de sa filiale, la provision précédemment constatée sur le compte courant de la SC ECURIE TREIZE HEUREUX dans les comptes de la société CELEBRITY Hôtel et Restaurants, n'a plus le caractère de provision déductible fiscalement. Il a ainsi été opéré sur l'exercice 2021 à la reprise de la provision précédemment constituée pour 92K€ (imposable fiscalement) et à la dotation pour dépréciation à hauteur de la situation nette négative 2021 de la SC ECURIE TREIZE HEUREUX de -139K€ (réintégré fiscalement).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ABORD - 2 RUE LENA BERNSTEIN 63510 AULNAT - 429797319	40 000	140 499	99,64	7 921	7 921			3 290 114	567 596	201 587
HOTEL REPUBLIQUE - 97 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 63100 CLERMONT-FERRAND - 481356244	138 350	146 548	100,00	3 941 317	3 941 317			1 030 907	138 019	127 024
ECURIE TREIZE HEUREUX - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 838450039	50 000	-143 222	99,00	49 500		202 308		29 486	-46 228	
LETO - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 508915865	1 420 000	5 654 084	100,00	1 700 000	1 700 000			566 751	43 465	
AT2 - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 350033320	600 012	28 226	100,00	1 543 351	1 543 351			550 000	133 493	331 661
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore rembourses (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	7 483	7 483	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		237 773	237 773	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		6 513	6 513	
	Charges constatées d'avance		15 991	15 991	
	TOTAUX		**267 760**	**267 760**	

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Note sur les placements significatifs pouvant présenter une perte de valeur :

- Contrat de capitalisation de 1 000 K€. : au 31/12/2021 aucune perte de valeur n'est à constater.

- Titres de créance de 400K€. Ce placement présente une garantie en capital à l'échéance des 10 ans. L'incertitude sur la détention du placement au terme conduit cependant la société à tenir compte de la valeur liquidative du placement à la date de clôture. Au 31/12/2021, le placement présentant une valorisation de 392K €, une dépréciation de 8K€ à été constatée à la clôture.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

POSTES DU BILAN	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	**7 242 139**
ABORD	7 971
AT2	1 543 351
LETO	1 700 000
HOTEL REPUBLIQUE	3 941 317
ECURIE TREIZE HEUREUX	49 500
Autres créances	**237 772**
C/C IS GROUPE	32 850
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX	202 308
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts à recevoir	1 767
C/C AT2 intérêts à recevoir	606
C/C HOTEL REPUBLIQUE intérêts à recevoir	241
Emprunts et dettes financières diverses	**109 415**
C/C AT2	5 450
C/C LMH	30 000
C/C LMH intérêts à payer	42
C/C HOTEL REPUBLIQUE	17 588
C/C ABORD	52 209
C/C ABORD intérêts à payer	613
C/C LETO intérêts à payer	3 513

COMPTE DE RESULTAT	avec lesquelles la société a un lien de participation
Produits	**1 572 316**
ABORD refact assurance	4 273
HOTEL REPUBLIQUE refact assurance	658
AT2 prestation mandat social	54 500
LETO prestation mandat social	5 000
ABORD prestation mandat social	345 000
LMH prestation mandat social	300 000
HOTEL REPUBLIQUE prestation mandat social	200 000
ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts sur compte courant	1 767
HOTEL REPUBLIQUE intérêts sur compte courant	241
AT2 intérêts sur compte courant	606
HOTEL REPUBLIQUE dividendes perçus	127 024
AT2 dividendes perçus	331 661
ABORD dividendes perçus	201 586
Charges	**17 916**
ABORD loyer + charges	13 748
ABORD intérêts sur compte courant	613
LMH intérêts sur compte courant	42
LETO intérêts sur compte courant	3 513

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		15 991
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	**15 991**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		2 615
Disponibilités		3
	TOTAL	**2 618**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 200,00	660 400,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 200,00	660 400,00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les remboursements d'emprunts sur l'exercice s'élèvent à 3 719 K€ avec un choix de gestion de rembourser deux emprunts par anticipation pour un montant global de 3 558 K€.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	1 474 413	136 452	560 554	777 406
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		30 050	30 050		
Personnel & comptes rattachés		19 991	19 991		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		36 817	36 817		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	19 627	19 627		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	142 946	142 946		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		116 319	116 319		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		9 920	9 920		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 622	1 622		
TOTAUX		**1 851 703**	**513 743**	**560 554**	**777 406**

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer. 3 719 072

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 622
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**1 622**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 657
Emprunts et dettes financières divers	4 169
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 408
Dettes fiscales et sociales	25 003
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**46 237**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 28 982,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	1,50 %
Table de mortalité	TH/TF 00-02
Départ volontaire à	62 ans
Taux de turn over	1,00 %

En 2020, l'indemnité était évaluée à 26 980 €.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Privilége de prêteur de deniers en premier rang pour l'emprunt immobilier soucrit de 2 000K€ au CIC (solde restant au 31/12/2021 = 1 472K€)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel en 2021 : 3

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Rémunération de mandat social	904 500		904 500
Location	18 785		18 785
Refacturation de frais	4 931		4 931
Chiffre d'affaires	**928 216**		**928 216**

Intégration fiscale :

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2003, la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS est la société tête d'un groupe fiscalement intégré incluant également les sociétés ABORD, AT2, LETO, LMH, HOTEL REPUBLIQUE et ECURIE TREIZE HEUREUX.

Les conventions fiscales rédigées au sein du groupe se caractérisent par la comptabilisation de la charge d'impôt dans les sociétés filiales comme en l'absence d'intégration. Il est prévu une réallocation immédiate des économies d'impôts aux filiales déficitaires. Il est également prévu une réallocation aux sociétés intégrées des crédits d'impôts générés par ces dernières. Seules les économies d'impôts ayant une origine autre que le déficit des sociétés intégrées sont conservées dans la société tête de groupe.

Au titre de l'exercice 2020, la réallocation immédiate des économies d'impôts aux filiales déficitaires s'était traduite par la comptabilisation au sein des filiales de produits d'IS supérieurs à l'économie d'impôt susceptible d'être générée par la mise en œuvre du mécanisme d'intégration fiscale. La société mère avait pris à sa charge pour un montant de 128 K€ la différence entre l'économie d'impôt effectivement réalisée par le groupe et les produits d'IS dus à la réallocation immédiate des économies d'impôts aux filiale déficitaires.

Sur l'exercice 2021, la société mère a pu apurer quasi intégralement le déficit groupe généré par les filiales sur 2020 et a ainsi bénéficié d'une économie d'impôt de 109 K€. Ce produit a été majoré de 24K€ avec la neutralisation d'une reprise de provision intragroupe dans le résultat d'ensemble du groupe fiscal. Au global la société mère constate un produit d'intégration fiscale de 134k€ qui vient neutraliser la charge d'IS propre de la société d'un montant de 101 K€ pour obtenir un produit d'IS de 33K€.

CELEBRITY Hôtels et Restaurants
Société par actions simplifiée au capital de 660 400 euros
Siège social : Z.A.C. du Brézet Est - Rue Georges Besse - 63000 CLERMONT FERRAND

378 724 629 RCS CLERMONT FERRAND

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du 30 JUIN 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 896 142,15 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 896 142,15 euros
En totalité au compte "**autres réserves**" qui s'élève ainsi à 7 931 190,74 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Il est par ailleurs rappelé les distributions exceptionnelles de dividendes suivantes :

- 228 696 euros décidée par l'Assemblée Générale du 11 janvier 2018,
- 57 200 euros décidée par l'Assemblée Générale du 1er juin 2018,
- 271 544 euros décidée par l'Assemblée Générale du 21 janvier 2019,
- 480 000 euros décidée par l'Assemblée Générale du 19 juillet 2019,
- 845 000 euros décidée par l'Assemblée Générale du 21 février 2020.
- 400 036 euros décidée par l'Assemblée Générale du 30 novembre 2021.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



KPMG SA
6 rue Valentin Haüy
Immeuble KPMG CS 60015
63063 Clermont-Ferrand

CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS SAS
Rue Georges Besse ZAC du Brézet Est 63100 CLERMONT FERRAND

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (“ private company limited by guarantee ”).

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
6 rue Valentin Haüy
Immeuble KPMG CS 60015
63063 Clermont-Ferrand

CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS SAS

Rue Georges Besse ZAC du Brézet Est 63100 CLERMONT FERRAND

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée générale de la société CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Clermont-Ferrand, le 22 juin 2022

KPMG SA

Eric MÉNA

Associé

BILAN - ACTIF

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs au 31/12/21			Valeurs au 31/12/20
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 438	3 438		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	433 333		433 333	433 333
Constructions	1 733 333	379 368	1 353 966	1 431 388
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 241	1 241		
Autres immobilisations corporelles	309 808	154 136	155 672	211 194
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	19 880		19 880	
Immobilisations financières (2)				
Participations	7 242 139	49 500	7 192 639	7 192 639
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				5
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**9 743 172**	**587 682**	**9 155 490**	**9 268 560**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)				218
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	7 483		7 483	13 856
Fournisseurs débiteurs	6 406		6 406	4 650
Groupe et associés (3)	237 773	138 056	99 717	48 351
Débiteurs divers (3)	107		107	2 435
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	1 407 914	15 263	1 392 651	1 402 982
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	123 488		123 488	3 190 391
Charges constatées d'avance (3)	15 991		15 991	3 027
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 799 162**	**153 319**	**1 645 843**	**4 665 911**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**11 542 335**	**741 001**	**10 801 334**	**13 934 471**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 660 400)	660 400	660 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport	292 000	292 000
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	66 040	66 040
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 035 049	6 070 398
Report à nouveau		-126 027
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	896 142	1 490 714
SITUATION NETTE	8 949 631	8 453 525
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**8 949 631**	**8 453 525**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 474 413	5 194 717
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	116 249	215 487
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	14 642	11 344
Fournisseurs, factures non parvenues	15 408	13 518
Dettes fiscales et sociales	219 380	45 810
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	9 990	70
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 622	
TOTAL DETTES	**1 851 703**	**5 480 946**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**10 801 334**	**13 934 471**

(1) Dont à plus d'un an *1 337 961*
(1) Dont à moins d'un an *513 743*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	928 216	100	762 498	100	165 718	22
Montant net du chiffre d'affaires	**928 216**	**100**	**762 498**	**100**	**165 718**	**22**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	24 784	3	12 190	2	12 594	103
Autres produits	11		114		-103	-90
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**953 012**	**103**	**774 803**	**102**	**178 209**	**23**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 931	1	7 972	1	-3 041	-38
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	136 525	15	138 966	18	-2 441	-2
Impôts, taxes et versements assimilés	30 507	3	22 003	3	8 504	39
Salaires et traitements	259 123	28	183 545	24	75 578	41
Charges sociales	101 888	11	65 672	9	36 216	55
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	136 728	15	121 663	16	15 064	12
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 273		934		339	36
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**670 975**	**72**	**540 756**	**71**	**130 219**	**24**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**282 037**	**30**	**234 047**	**31**	**47 990**	**21**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)	660 272	71	1 496 152	196	-835 880	-56
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 683	1	10 744	1	-4 061	-38
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	92 437	10			92 437	
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**759 391**	**82**	**1 506 895**	**198**	**-747 504**	**-50**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	145 784	16	45 445	6	100 340	221
Intérêts et charges assimilées (4)	32 262	3	79 222	10	-46 961	-59
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**178 046**	**19**	**124 667**	**16**	**53 379**	**43**
RÉSULTAT FINANCIER	**581 345**	**63**	**1 382 228**	**181**	**-800 883**	**-58**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**863 382**	**93**	**1 616 275**	**212**	**-752 893**	**-47**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			160 000	21	-160 000	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			**160 000**	**21**	**-160 000**	**-100**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	90				90	
Sur opérations en capital			85 533	11	-85 533	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**90**		**85 533**	**11**	**-85 443**	**-100**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-90**		**74 467**	**10**	**-74 557**	**-100**
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-32 850	-4	200 028	26	-232 878	-116
TOTAL DES PRODUITS	**1 712 403**	**184**	**2 441 698**	**320**	**-729 295**	**-30**
TOTAL DES CHARGES	**816 261**	**88**	**950 984**	**125**	**-134 723**	**-14**
Bénéfice ou Perte	**896 142**	**97**	**1 490 714**	**196**	**-594 572**	**-40**

(3) Dont produits concernant les entités liées 2 615
(4) Dont intérêts concernant les entités liées 4 169

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 10 801 333,89 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 896 142,15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Impact COVID 19 :

L'activité de la société CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS consistant en la gestion et l'animation de filiales ayant des activités dans le secteur de l'Hôtellerie, de la Restauration et de l'Evènementiel, les activités du Groupe ont été fortement impactées depuis mars 2020 et également sur 2021 par la crise sanitaire liée au Covid 19 et les mesures prises au niveau gouvernemental pour lutter contre la propagation du virus.

En regard du caractère extrêmement évolutif de la situation et de l'absence de date permettant d'apprécier un retour à la normale, il est difficile d'en mesurer à date les impacts financiers à l'échelle du Groupe.

Toutefois, et afin de faire face à cette conjoncture, il a été mis en place dès le mois de mars 2020 et poursuivi sur 2021, un plan d'actions à l'échelle du Groupe, en utilisant les mesures suivantes :
- Recours à l'activité partielle, y compris le personnel de la société CHR attaché aux travaux d'animation et d'administration des différentes filiales,
- Obtention de prêts garantis par l'Etat au niveau des filiales d'exploitation, moyennant une enveloppe globale pour le groupe d'un montant de 2 650 k€,
- Obtention de différés dans le remboursement de certains emprunts souscrits par les sociétés du Groupe,
- Bénéfice du Fonds de Solidarité pour un montant global de 170k€ sur 2020 et 1 068 K€ sur 2021, cette aide n'étant pas fiscalisée.
- Bénéfice des mesures d'exonération des cotisations URSSAF et d'aide au paiement des URSSAF,
- Mise en place d'un programme de réduction des coûts.

Par ailleurs, l'évènement COVID-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur pour l'évaluation des actifs du Groupe, s'agissant notamment des titres de participation. L'existence d'un potentiel indice de perte de valeur a ainsi été examinée en relation avec les caractéristiques intrinsèques de chaque entité. Ainsi, et en dépit des impacts négatifs de la crise sanitaire sur le résultat annuel des sociétés du Groupe, il s'est avéré que les conditions d'exploitation et de rentabilité observées sur les filiales au titre des périodes non concernées par les fermetures totales ou partielles imposées par le gouvernement pour lutter contre la propagation du COVID 19, tendaient à confirmer la consistance de ces actifs. La direction du Groupe a ainsi estimé qu'aucune dépréciation d'actifs immobilisés n'était à constater en clôture des comptes annuels.

Présentation des comptes 2021/2020 :

Suite au changement de logiciel comptable sur l'exercice 2021, la présentation des comptes 2020 peut différer par rapport aux comptes annuels établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ce changement n'impact pas les comptes 2020 pris dans leur ensemble.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les

prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Matériels et outillages	8 ans
- Intallations générales	4 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau	4 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement — TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL	3 438		
CORPORELLES	Terrains	433 333		
	Constructions — Sur sol propre	1 733 333		
	Constructions — Sur sol d'autrui			
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 241		
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers	4 000		
	Autres immos corporelles — Matériel de transport	201 818		
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique	104 925		3 783
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			19 880
	TOTAL	2 478 651		23 663
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	7 242 139		
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	5		
	TOTAL	7 242 144		
	TOTAL GENERAL	9 724 233		23 663

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. — TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles — TOTAL			3 438	
CORPORELLES	Terrains			433 333	
	Constructions — Sur sol propre			1 733 333	
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			1 241	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers			4 000	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport			201 818	
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier		4 719	103 990	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes			19 880	
	TOTAL		4 719	2 497 596	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			7 242 139	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		5		
	TOTAL		5	7 242 139	
	TOTAL GENERAL		4 724	9 743 172	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 438			3 438
TOTAL		3 438			3 438
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	301 945	77 422		379 368
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 241			1 241
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	4 000			4 000
	Matériel de transport	33 706	50 455		84 161
	Mat. bureau et informatiq., mob.	61 843	8 850	4 719	65 975
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		402 735	136 728	4 719	534 744
TOTAL GENERAL		**406 173**	**136 728**	**4 719**	**538 182**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Produits financiers :
Sur l'exercice 2021, la société CELEBRITY Hôtels et Restaurants a perçu 660K€ de dividendes de ses filiales contre 1 496K€ sur l'exercice 2020.
Augmentation de capital de la SC ECURIE TREIZE HEUREUX en 2022 :
Sur l'exercice 2022, La société CELEBRITY Hôtels et Restaurants a souscrit à une augmentation de capital de sa filiale la SC ECURIE TREIZE HEUREUX pour 250K€. Cette souscription a été libérée par compensation de créance, à hauteur de 202K€, que le société CELEBRITY Hôtels et Restaurants détenait à l'encontre de la société ECURIE TREIZE HEUREUX. Le solde sera libéré ultérieurement.
En regard de cette décision prise par la direction de soutien financier de sa filiale, la provision précédemment constatée sur le compte courant de la SC ECURIE TREIZE HEUREUX dans les comptes de la société CELEBRITY Hôtel et Restaurants, n'a plus le caractère de provision déductible fiscalement. Il a ainsi été opéré sur l'exercice 2021 à la reprise de la provision précédemment constituée pour 92K€ (imposable fiscalement) et à la dotation pour dépréciation à hauteur de la situation nette négative 2021 de la SC ECURIE TREIZE HEUREUX de -139K€ (réintégré fiscalement).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore rembourses (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ABORD - 2 RUE LENA BERNSTEIN 63510 AULNAT - 429797319	40 000	140 499	99,64	7 921	7 921			3 290 114	567 596	201 587
HOTEL REPUBLIQUE - 97 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 63100 CLERMONT-FERRAND - 481356244	138 350	146 548	100,00	3 941 317	3 941 317			1 030 907	138 019	127 024
ECURIE TREIZE HEUREUX - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 838450039	50 000	-143 222	99,00	49 500		202 308		29 486	-46 228	
LETO - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 508915865	1 420 000	5 654 084	100,00	1 700 000	1 700 000			566 751	43 465	
AT2 - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 350033320	600 012	28 226	100,00	1 543 351	1 543 351			550 000	133 493	331 661
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore rembourses (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	7 483	7 483	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		237 773	237 773	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		6 513	6 513	
	Charges constatées d'avance		15 991	15 991	
	TOTAUX		**267 760**	**267 760**	
Renvois (1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Note sur les placements significatifs pouvant présenter une perte de valeur :

- Contrat de capitalisation de 1 000 K€. : au 31/12/2021 aucune perte de valeur n'est à constater.

- Titres de créance de 400K€. Ce placement présente une garantie en capital à l'échéance des 10 ans. L'incertitude sur la détention du placement au terme conduit cependant la société à tenir compte de la valeur liquidative du placement à la date de clôture. Au 31/12/2021, le placement présentant une valorisation de 392K €, une dépréciation de 8K€ à été constatée à la clôture.

POSTES DU BILAN	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	**7 242 139**
ABORD	7 971
AT2	1 543 351
LETO	1 700 000
HOTEL REPUBLIQUE	3 941 317
ECURIE TREIZE HEUREUX	49 500
Autres créances	**237 772**
C/C IS GROUPE	32 850
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX	202 308
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts à recevoir	1 767
C/C AT2 intérêts à recevoir	606
C/C HOTEL REPUBLIQUE intérêts à recevoir	241
Emprunts et dettes financières diverses	**109 415**
C/C AT2	5 450
C/C LMH	30 000
C/C LMH intérêts à payer	42
C/C HOTEL REPUBLIQUE	17 588
C/C ABORD	52 209
C/C ABORD intérêts à payer	613
C/C LETO intérêts à payer	3 513

COMPTE DE RESULTAT	avec lesquelles la société a un lien de participation
Produits	**1 572 316**
ABORD refact assurance	4 273
HOTEL REPUBLIQUE refact assurance	658
AT2 prestation mandat social	54 500
LETO prestation mandat social	5 000
ABORD prestation mandat social	345 000
LMH prestation mandat social	300 000
HOTEL REPUBLIQUE prestation mandat social	200 000
ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts sur compte courant	1 767
HOTEL REPUBLIQUE intérêts sur compte courant	241
AT2 intérêts sur compte courant	606
HOTEL REPUBLIQUE dividendes perçus	127 024
AT2 dividendes perçus	331 661
ABORD dividendes perçus	201 586
Charges	**17 916**
ABORD loyer + charges	13 748
ABORD intérêts sur compte courant	613
LMH intérêts sur compte courant	42
LETO intérêts sur compte courant	3 513

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	15 991
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**15 991**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 615
Disponibilités	3
TOTAL	**2 618**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 200,00	660 400,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 200,00	660 400,00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les remboursements d'emprunts sur l'exercice s'élèvent à 3 719 K€ avec un choix de gestion de rembourser deux emprunts par anticipation pour un montant global de 3 558 K€.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	1 474 413	136 452	560 554	777 406
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		30 050	30 050		
Personnel & comptes rattachés		19 991	19 991		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		36 817	36 817		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	19 627	19 627		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	142 946	142 946		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		116 319	116 319		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		9 920	9 920		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 622	1 622		
TOTAUX		**1 851 703**	**513 743**	**560 554**	**777 406**

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 3 719 072
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 622
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**1 622**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 657
Emprunts et dettes financières divers	4 169
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 408
Dettes fiscales et sociales	25 003
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**46 237**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 28 982,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	1,50 %
Table de mortalité	TH/TF 00-02
Départ volontaire à	62 ans
Taux de turn over	1,00 %

En 2020, l'indemnité était évaluée à 26 980 €.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Privilége de prêteur de deniers en premier rang pour l'emprunt immobilier soucrit de 2 000K€ au CIC (solde restant au 31/12/2021 = 1 472K€)

LES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel en 2021 : 3

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Rémunération de mandat social	904 500		904 500
Location	18 785		18 785
Refacturation de frais	4 931		4 931
Chiffre d'affaires	**928 216**		**928 216**

Intégration fiscale :

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2003, la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS est la société tête d'un groupe fiscalement intégré incluant également les sociétés ABORD, AT2, LETO, LMH, HOTEL REPUBLIQUE et ECURIE TREIZE HEUREUX.

Les conventions fiscales rédigées au sein du groupe se caractérisent par la comptabilisation de la charge d'impôt dans les sociétés filiales comme en l'absence d'intégration. Il est prévu une réallocation immédiate des économies d'impôts aux filiales déficitaires. Il est également prévu une réallocation aux sociétés intégrées des crédits d'impôts générés par ces dernières. Seules les économies d'impôts ayant une origine autre que le déficit des sociétés intégrées sont conservées dans la société tête de groupe.

Au titre de l'exercice 2020, la réallocation immédiate des économies d'impôts aux filiales déficitaires s'était traduite par la comptabilisation au sein des filiales de produits d'IS supérieurs à l'économie d'impôt susceptible d'être générée par la mise en œuvre du mécanisme d'intégration fiscale. La société mère avait pris à sa charge pour un montant de 128 K€ la différence entre l'économie d'impôt effectivement réalisée par le groupe et les produits d'IS dus à la réallocation immédiate des économies d'impôts aux filiale déficitaires.

Sur l'exercice 2021, la société mère a pu apurer quasi intégralement le déficit groupe généré par les filiales sur 2020 et a ainsi bénéficié d'une économie d'impôt de 109 K€. Ce produit a été majoré de 24K€ avec la neutralisation d'une reprise de provision intragroupe dans le résultat d'ensemble du groupe fiscal. Au global la société mère constate un produit d'intégration fiscale de 134k€ qui vient neutraliser la charge d'IS propre de la société d'un montant de 101 K€ pour obtenir un produit d'IS de 33K€.